



# NAO OCD

Entreprise performante ...  
NAO décevante !



Avril 2024 – OCD

## Plus de profits, moins pour les salariés

L'audace dont les salariés ont fait preuve en 2023 a payé ! Bravo à tous : **OCD France** n'a jamais autant performé ! Pour récompense : pas de prise en compte des efforts des salariés, la valeur créée ne sera pas partagée dans les NAO. Les dispositifs de partage de la valeur, intéressement et participation ne combrent même pas les pertes dues à l'érosion du pouvoir d'achat de ces 3 dernières années (sur 3 ans l'inflation est de **12,12 %**). Les attentes des salariés d'**OCD France** sont fortes d'autant que le marché de la cybersécurité est tendu. L'absence de reconnaissance fabriquera le désengagement de demain !

Cette année encore, la Direction a voulu nous faire croire que les négociations se tiendraient à la résolution d'une équation complexe entre *faible augmentation du coût de la vie, rentabilité insuffisante, ralentissement de l'activité et baisse de l'attrition de 7 % entre 2022 et 2023*. La solution de la Direction se tenait en une question :

- ✓ Pourquoi donc trop augmenter les salariés, s'ils n'ont plus envie de partir ?

## NAO 2024 : décision unilatérale de l'employeur

- ✓ L'augmentation individuelle (AI) a cessé de croître à proportion des résultats de l'entreprise !
- ✓ Malgré les bons résultats d'**OCD France**, l'enveloppe reste équivalente à OBS dont la rentabilité reste faible.

	2020	2021	2022	2023	2024
% Inflation IPC	0,5	1,6	5,2	4,9	4,2
% AI OCD	2,95	2,95	3,6	3,7	3,65

	OCD	Enovacom	OBS
Augmentations Individuelles	3,65%	3,00%	3,30%
Budget bas salaires	0,10%	0,10%	0,10%
Fidélisation	0,05%	0,10%	0,10%
Egalité Professionnelle	0,05%	0,10%	0,20%
<b>Total</b>	<b>3,85%</b>	<b>3,30%</b>	<b>3,70%</b>

Les salariés d'**Orange Cyberdefense France** ne voient *toujours pas* leur travail récompensé à la hauteur de leur mérite. L'unique avancée des propositions portait sur un meilleur traitement égalité H/F. La Direction reconnaît que la marge n'a jamais été aussi bonne, et en même temps ne propose pas un ratio « AI / rentabilité » équitable.

La CFE-CGC attendait **6 %** sachant qu'en ratio avec OBS, nous devrions avoir au moins **5,57 %**.

La CFE-CGC sait dire OUI lorsque c'est nécessaire, mais sait dire NON devant l'intérêt des salariés !

La CFE-CGC défend l'intérêt collectif de tous les salariés quel que soit leur statut : cadres, non cadres, apprentis, stagiaires peu importe leur salaire. Dans un esprit d'équité, elle s'attache à obtenir pour tous les dispositions les plus avantageuses du droit et des accords d'entreprise. Elle reste fidèle à son principe de ne pas signer en NAO une proposition moins-disante que la précédente si la situation financière de l'entreprise est croissante et le permet.

La CFE-CGC est particulièrement déçue de la baisse en qualité du dialogue social : sa signature est plus importante que l'engagement de la Direction à faire 4 études sans obligation d'avancée.

Pour la seconde année, l'accord NAO proposé **ne constitue pas** un bon compromis entre l'inflation et les bons résultats de l'entreprise.





**CHOISISSEZ  
CEUX  
QUI  
AGISSENT !**

Ali Ghellab – 06 78 43 66 53  
Chérif Lam – 06 76 14 99 06  
Lucien-Henry Horvath – 06 77 82 22 17  
Amaud Duguet - 06 75 59 93 11

Abonnements gratuits : [bit.ly/abtCFE-CGC](https://bit.ly/abtCFE-CGC)  
Tous vos contacts : [bit.ly/annuaire CFECGC](https://bit.ly/annuaire CFECGC)



[cfecgc-orange.org](https://cfecgc-orange.org)  
in X Instagram Facebook